



La Ville de Saran
Recherche pour son service de maintien à domicile

Un(e) Intervenant(e) à Domicile

Recrutement par voie contractuelle
(CDD de 3 mois à partir du 1^{er} mai 2024)

SARAN, commune de 16 357 habitants (6eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Mission principale : Accompagner les personnes âgées et présentant un handicap dans:

- Aide au lever et au coucher, aide à la toilette, habillage, déshabillage, change de protections
- Aide à la préparation ou à la prise des repas
- Aide à l'entretien du logement, aide aux courses
- Aide aux déplacements et à la mobilité
- Animation d'activités ludiques et aux démarches administratives
- Vie sociale

Diplômes souhaités :

Diplôme d'État accompagnant éducatif et social (DEAES)
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
Certification assistant(e) de vie aux familles
Expérience de 3 ans dans le secteur social, médico-social ou sanitaire

Compétences souhaitées:

Compétences techniques :

- Aisance à l'oral,
- Savoir analyser des situations et transmettre les informations au responsable de service,
- Travailler en coordination avec les différents intervenant au domicile des bénéficiaires
- Respecter les limites professionnelles propres à un(e) intervenant(e) à domicile et les procédures
- Comprendre un planning et savoir se repérer dans Saran

Compétences comportementales :

- Respecter les droits et libertés des personnes accompagnées, leur choix de vie
- Bienveillance, adaptabilité, discrétion professionnelle
- Bon sens relationnel et maîtrise de soi
- Souriant (e), poli(e)

Exigence : Véhicule personnel

Conditions de recrutement :

-Horaires de travail : Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h30 (sur la base de 35 heures lissées sur 3 mois)

-Pas de travail le week-end et les jours fériés

Rémunération :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel

13ème mois au prorata du temps de présence

Indemnité kilométrique mensuel

Comité des Œuvres Sociales

Adresser lettre de motivation **avant le 31/03/24** + CV à Madame le Maire – Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX - ou par mail : recrutement@ville-saran.fr